L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 8 AOUT 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 8 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guitrault, à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, rue Royale, — petite propriété rue Mandeville, No 20.

La taxe de l'intempérance.

Il est bien malheureux que la croisade entreprise par les femmes du Nord et de l'Ouest contre les cabarets, les tavernes, les buvettes et contre tous les lieux où se vendent en détail, et se consomment les liqueurs fortes, n'ait pas eu plus de succès. Ce que l'intempérance coûte au revenu des Etats est extraordinaire et l'on ne pourra jamais s'en faire une juste idée. Nous avons devant nous, à ce sujet, un rapport qui concerne la Virginie. Ce rapport est désolant bien que la Virginie passe pour être et soit en effet un de nos Etats les mieux réglés et les plus laborieux. En lisant le document dont nous parlons, on comprend la raison de la pauvreté non seulement de la Virginie, mais encore de tous les Etats du Sud où l'intempérance règne pour le moins à un égal degré. On comprend aussi les pertes occasionnées par ce vice dans les Etats du Nord qui, cependant, à cause du beau climat portaient mieux que les Etats du Sud supporter les désastreuses conséquences de l'ivrognerie ou de l'abus des liqueurs fortes.

On compte dans l'Etat de Virginie 2,856 établissements où ces liqueurs se vendent en détail. Si ces établissements vendent en moyenne ce qui se débite dans des lieux semblables de consommation partout où il s'en trouve sur la face étendue du domaine fédéral, on ne peut évaluer à moins de $10,622,888 le montant annuellement consommé. Il faut ajouter à cela les ventes des marchands en gros et les remèdes patentés qui sont achetés et consommés à cause de l'alcool qu'ils contiennent. C'est être très modéré que de porter le total à 12 millions. Il n'est pas toutefois qu'il ne dépasse ce chiffre dans lequel nous ne faisons pas entrer l'alcool employé par les fabriques ou les ateliers de mécanique. Cette somme de 12 millions est le revenu exact de la production du blé en virginie, production estimée à 8 millions de boisseaux au prix de $1 50 par boisseau, ce qui est un prix élevé. La Virginie doit donc sa récolte de blé tout entière.

Plus loin dans le rapport, dont nous rendons compte, ajoute à ces faits des considérations qui ont leur prix. Il dit que la taxe totale d'Etat, en y comprenant la législature, les salaires, les cours de justice, les établissements pour les sourds et les aveugles, pour les fous, les écoles publiques et les intérêts sur la dette, est de $2,500,000, et qu'en ajoutant à ce chiffre toutes les taxes locales, il ne dépasse pas la taxe que le peuple livre chaque année sur lui-même par la consommation des liqueurs fortes.

Mais cela n'est rien. Il faut encore faire entrer en ligne de compte le tort fait à l'ordre public, à l'esprit d'entreprise et à la santé générale de la population. Les pertes de temps, la souffrance causée aux affaires—par les crimes, la pauperisme, la folie et les litiges résultant de l'intempérance, de vont couter plus que le prix même des liqueurs. On voit aussi par le relevé des livres des compagnies d'assurance combien l'intempérance ajoute d'existences précieuses. De 15 à 20 ans d'âge, le nombre des décès par l'intempérance et des poitrines intempérantes est à la proportion de 10 à 18; de 21 ans à 30 dans la proportion de 10 à 51; de 30 à 40, dans la proportion de 10 à 10

A l'âge de 40 ans, une personne aux habitudes tempérées a 14 chances pour vivre, tandis que la personne aux habitudes contraires n'en a que 15. A 50 ans, les chances pour la première personne sont de 98, et pour la seconde de 13 seulement. A 60 ans, les chances sont de 28 contre 11. Ainsi l'argent, la santé, la moralité, l'industrie, le bon ordre, et la vie elle-même, se dépensent en sommes énormes dans l'usage des liqueurs fortes.

Y a-t-il à cela quelque compensation? non, pas une seule. Le perte est entière, irrémédiable. Dans les familles, on en entend rarement dire chose; nombre d'épaves dont on n'aura jamais nouvelles. Mais de l'intemperance il de reste rien. Un boisseau de grain transformé en alcool, et avalé comme boisson, est une somme de grain anéantie. Si toutes ces sommes dépensé pour les boissons fortes étaient dans une vaste fournaise et brûlé, nous aurions encore les cendres; mais dans l'intempérance nous n'avons pas même des cendres et les familles n'en retirent que honte et désolation.

Maintenant la population de la Virginie n'est pas plus livrée à l'intempérance que celle de tout autre Etat du Nord comme au Sud, et cependant si nous prenons pour base d'appréciation, nous arrivons à une consommation de liqueurs vraiment monstrueuse. Cette consommation atteindrait le chiffre de $400,000,000, et très certainement elle atteint ce chiffre. A supposer que le pays, tout entier corrigé, ne consommât plus de liqueurs fortes comme boisson, et que ces $400 millions fussent annuellement épargnés, en quatre ou cinq ans la dette publique serait éteinte, et la richesse affluerait de tous côtés dans les Etats. La population, non perpétuellement décimée par le vice de l'ivrognerie, s'accroîtrait encore plus vite et rien au monde ne pourrait égaler la prospérité et la fortune du pays, nonobstant ses mauvaises pratiques gouvernementales, et ses habitudes invétérées de fraude, de vol et d'incendie.

Le rapport, dont nous venons de donner une analyse succinte, contient pour la Virginie un chiffre budgétaire que le lecteur a dû remarquer. La taxe d'Etat n'excède pas $2,500,000. Quand on pense qu'il reçoit de la Virginie une population de plus d'un million, même après le démembrement qu'elle a subi, on ne peut s'empêcher de faire un triste retour sur la Louisiane. Ici, notre budget d'Etat s'est élevé jusqu'à 5 millions; il est encore aujourd'hui de $4,400,000. Ainsi en Louisiane le gouvernement coûte sept piastres par personne et en Virginie il n'en coûte pas 3 1/2. Il coûte encore moins en Géorgie où avec une population au-dessous d'un million, le budget des dépenses de l'Etat n'atteint pas $1,500,000; ce qui fait à peine une piastre et demie par personne.

Quant aux désastres de l'intempérance en Louisiane, notre opinion est qu'ils y sont plus grands que partout ailleurs. L'émancipation de la race nègre, fort nombreuse relativement, est son irrésistible pénchant pour les boissons spiritueuses, expliquent suffisamment cette différence, qui peut se passer de toute statistique officielle.

On a été informé non sans surprise, au quai d'Orsay et au ministère de la guerre, que le général suisse Herson, inspectant au nom du gouvernement helvétique les troupes de divers cantons, s'est fait accompagner dans son inspection par deux généraux prussiens, l'un le général Von Werder, *de passage* en Suisse, et le général de Roeder, ambassadeur allemand près la Confédération.

La durée du service militaire en Suisse va être augmentée du tiers. Le Parlement sera saisi, dès le 1er août, d'une demande dans ce sens.

—Le ministre du culte de S. M. l'Empereur Guillaume avait choisi la petite commune de Grandorff, (Hanovre) pour y faire l'essai de la loi rétablissant la population le nom d'élire le curé de la paroisse. L'essai n'a pas réussi. Le sous-préfet de l'arrondissement a bien convoqué les habitants de Grandorff, mais, à l'unanimité, ils ont déclaré qu'ils se refusaient à appliquer une telle loi, et que seul l'évêque a le droit de leur envoyer un prêtre.

BEAUX MEUBLES ET MEUBLES A BON MARCHÉ.—Pour trouver de double avantage, il faut se rendre au magasin de M. Jos. Hubbard, à l'encoignure des rues Remparts et Perdido. Nous pouvons donner aux personnes qui tiennent maison, et qui veulent acheter des meubles, la certitude qu'elles seront satisfaites, si elles veulent prendre la peine d'aller faire la visite que nous indiquons. Les meubles de M. Hubbard sont élégants et très solides.

UNIVERSITÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Il est bien malheureux que les citoyens de cet Etat et des Etats voisins, ne paraissent pas connaître assez généralement quelles facilités pour répandre l'enseignement, offre l'Université de la Louisiane, établie à Baton-Rouge. Il y a très peu de colléges dans les Etats-Unis qui lui soient supérieurs. Sa bibliothèque, ses livres de science, ses appareils, ses musées d'histoire naturelle, ses galeries de tableaux, son classe proprement meublées et par-dessus tout, l'ordre excellent qui y règne, en font un établissement de premier ordre et recommandable sous tous les rapports. Les habitants de la Louisiane doivent s'estimer heureux de posséder cette Université dans les limites de l'Etat, et ils devraient le patronner de tous leurs moyens afin d'en assurer l'avenir. Sa 14e année scolaire commencera le 5 octobre prochain et finira le 30 juin 1875. Pour renseignements, s'adresser à M. D. T. Boyd, surintendant, à Baton-Rouge.

TRAIN D'EXCURSION.—On trouvera plus loin une liste de prix pour les trains réguliers d'excursion du dimanche sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Jackson avec le chemin de fer central du Mississippi. Tous les prix de chaque station jusqu'à Summit ont été réduits de 50 pour cent et les même billets sont bons pour aller et retour à la condition de revenir le mêmes jour. Le train part de la gare au pied de la rue Calliope à 7 heures du matin. Il est de retour à 10 heures et demie du soir. Tous autres renseignements seront donnés à la gare par l'agent.

POUR VICKSBURG.—Nous annonçons la reprise de service du magnifique steamer Natchez sous les ordres du capitaine T. P. Leathers, dont la popularité est universelle sur les bords de ce fleuve qu'il a hilonné tant de fois sans jamais avoir éprouvé un désastre. Le Natchez partira tous les samedis à 5 heures du soir et fera à Vicksburg sa jonction avec les bateaux qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Le capitaine Leathers est assisté de J. F. Muse, commis. Une course sur le Natchez est une véritable partie de plaisir. Voyez l'annonce.

☞ Le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, arrange les cheveux d'une manière délicieuse. Il n'y a rien de sel. Essayez-en et jugez en par vous même.

La compression des poussiers de charbon.

March Chunk (Pa) 3 août 1874.

Monsieur le Rédacteur de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Rédacteur,

Un ami m'adresse le numéro du 28 juin de votre estimable journal, contenant une lettre de M. Henry Sénécal, ingénieur civil, traitant de la compression des poussiers de charbon. J'ose compter sur votre obligeance pour la reproduction de ma réponse à cette lettre, réponse un peu longue peut-être, mais de nature, je crois, à intéresser vos lecteurs.

M. Sénécal, s'il est été assez heureux pour obtenir des capitaux suffisants, aurait, dit-il, appliqué ici les mêmes procédés que ceux employés au Hâvre, à Cardiff, à Charleroi, à St-Etienne, à Paris, &c. Je regrette d'enlever une illusion à M. Sénécal, mais je crois pouvoir assurer que s'il eût trouvé les fonds requis et qu'il se fût servi ici des procédés appliqués en Europe, il eût fait ce que beaucoup de nos compatriotes ont fait, ce que de toutes compagnies ont fait, il eût fait, pour ne pas servir d'une expression populaire, un four complet.

Un Français, M. de Lautillac, réussit, il y a 6 ou 7 ans, à organiser une compagnie et à construire une usine bien montée à l'Aumaye (Pennsylvanie). Il opérait l'agglomération au goudron de gaz. Résultats: Vendu par le shérif et $80,000 en globulits.

En 1869, une compagnie se forma à Philadelphie, au capital de $500,000. Une usine est construite à Nesquehoning (Pennsylvanie). Les bâtiments, machines, etc., coûtent $2,000, résultats: vente des machines comme vieille ferraille. J'ai moi-même acheté le tout au pied, bâtiments, machines, etc., plus les brevets, pour $10,000 comptant. C'est avec cet outillage que j'ai expérimenté pendant deux ans.

En dehors de ces deux cas, il y a bon nombre d'inventeurs, la plupart français, qui ont échoué et toujours pour la même raison: parce qu'ils substituaient à employer ici les procédés connus et appliqués en Europe.

Les procédés Français, Anglais et Belges, comportent l'emploi de matières résineuses et principalement des produits de la distillation du schiste houiller et du goudron de gaz. On a également employé le goudron brut, mais aujourd'hui, dans presque toutes les mines d'agglomérés en Europe, on emploie pour ciment que le brai gras ou le brai sec. La difficulté n'est pas d'employer le brai pour l'agglomération des poussiers bitumineux et sec bitumineux d'Amérique, mais de produire un combustible qui puisse se vendre à plus bas prix, ou tout au moins, au même prix, que le charbon ordinaire. Pour atteindre ce résultat, il faut que le prix du charbon agglomeré, tout à fère livré au commerce, n'excède pas celui du charbon ordinaire, chargé sur wagon, à la mine; le prix du transport étant le même pour les deux.

Or, le brai sec qui entre dans la composition des agglomérés dans la proportion de 8 à 10 pour cent, suivant la nature des charbons, coûte autant dans ce pays que le charbon ordinaire lui même pris à la mine. Ajoutez à cela la main d'œuvre, les frais généraux, l'intérêt du capital, &c., et vous arrivez à produire un bon combustible, il est vrai, mais qui coûte deux fois plus que le charbon ordinaire. Ainsi, si le prix actuel du charbon ne plaît, ce serait une toute autre affaire, mais au cours actuel des charbons et au prix élevé de la main d'œuvre dans ce pays, c'est tout simplement folie que d'essayer ici l'application des procédés Européens. L'industrie des agglomérés, de l'aveu même de M. Sénécal, rapporte des bénéfices qu'en opérant sur de grandes quantités de poussier, obtenu à bas prix dans les grands centres commerciaux, tels que New York, Philadelphie, Boston, St. Louis, &c., pour lesquels il n'y a pas de transport à payer.

Les agglomérés européens ne peuvent servir pour le chauffage domestique, en raison de la mauvaise odeur et de la fumée produites par la combustion du brai. Il est vrai qu'à Paris, M Popelin-Ducarre fabrique avec la poussière du charbon de bois, une espèce de combustible connue sous le nom de *Charbon de Paris* et qu'en Belgique, à Ham-sur-Sambre et à Tamines-sur-Sambre, on fabrique également des agglomérés, connus sous le nom de *Soulet*; mais cette fabrication est très restreinte. Le charbon de Paris est cependant excellent pour les fourneaux à charbon de bois et les cordonniers Parisiens l'apprécient beaucoup pour le pot aux poêles, cuisinières, feux de grille, etc. De plus, c'est un produit coûteux. Les boulets fabriqués en Belgique contiennent de 15 à 20 pour cent d'argile et se ramollissent dès qu'ils sont exposés à la pluie, à la neige et même à l'humidité. En dehors d'un certain rayon, dans les provinces de Namur, de Liége et du Hainaut, on ne l'apprécie guère.

Le défaut capital des machines Françaises, Anglaises et Belges, (que je connais toutes) c'est qu'elles fabriquent en général des morceaux d'un gros volume et il n'existe aucune machine qui puisse produire de fortes quantités en morceaux d'un petit volume. Les machines Revollier et Coutillard sont celles qui produisent le plus, surtout la dernière. Sa production dépendant ne dépasse pas, en 24 heures, 48 tonnes, en morceaux pesant un kilogramme et quart chacun.

Je sais loin de réclamer, comme semble le croire M. Sénécal, l'honneur d'avoir inventé l'agglomération des charbons, qui date, non de vingt ans, mais de près de trois siècles, mais ce que je revendique, c'est d'avoir, le premier, fabriqué du combustible excellent pour le chauffage domestique; un combustible à bon marché, qui brûle bien dans tous les appareils de chauffage, quels qu'ils soient; qui n'émet aucune mauvaise odeur en brûlant, qui se consume entièrement, produit peu de cendres et ne donne pas de mâchefer.

Ce que je revendique encore, c'est d'avoir *inventé cette fois*, des machines qui fabriquent *trois fois plus* en morceaux *deux fois plus* petits et en *moitié moins de temps*, que les meilleures machines Européennes. Cette rapidité de fabrication me permet de vendre mon charbon au *dollar par tonne* meilleur marché que le charbon ordinaire, au cours actuel, tout en réalisant de forts beaux bénéfices.

Je mélange simplement le poussier de charbon avec 5 pour cent d'argile et de lait de chaux, et une fois sec, je trempe le produit dans un bain de gomme, dissoute dans de la benzine, ce qui le rend imperméable à la pluie, à la neige et à l'humidité.

Si vous voulez bien remettre à M. Sénécal une des brochures que je vous adresse en même temps que cette lettre, il pourra voir que la question des agglomérés en Europe, aussi bien qu'ici, m'est très familière.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes salutations bien sincères.

E. F. LOISEAU.

—Mme Dieu, la blanchisseuse de la rue Tonnelle, se porte beaucoup mieux, et l'on pense que d'ici quelque jours elle sera complétement guérie. Son mari va être mis en liberté sous caution.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Times et le code d'honneur.

Il est un reporter du *Times*, très fructueux de sa nature, qui n'entend jamais parler d'un duel sans vouloir en faire le sujet d'une plaisanterie; ce qui est d'autant mauvais goût pour un journal, qui, comme celui du beau-frère de M. Offenbach, se vante d'avoir le double de la circulation de tous les autres journaux de la Nouvelle-Orléans.

On ne plaisante pas avec l'honneur,—qu'il soit bien ou mal compris, d'après l'idée qu'on s'en est formé.

Ce reporter du *Times* n'a jamais été, nécessairement, sur le terrain; oh non, plutôt mourir! Ses *principes* s'y opposent; mais, il ne veut pas admettre qu'il y ait des hommes qui ne pensent pas absolument comme lui et qui n'ont pas les mêmes scrupules.

Ne pourrait-il pas constater un fait sans railerie? Nous croyons pourtant nous souvenir, qu'il y a plusieurs mois, un reporter du *Times*,—le même probablement,—recevait une sévère mercuriale à propos d'une affaire à peu près semblable.

Il est vraiment curieux alors, qu'avec l'expérience du passé, il ne se soit pas accoutumé corrigé de cette fâcheuse habitude de railler toujours, qui pourrait lui attirer plus d'un mauvais tour, si le malheur voulait que ceux contre lesquels il lance ses traits dissimulent ses sarcasmes [illegible] et ne peu poltilleux.

Les deux jeunes gens qui se sont battus avant hier sont des Louisianais bien connus; ils se sont honorablement conduits, et nous ne voyons rien dans ce duel qui puisse motiver l'article plaisant du *Times*.

La Guerre contre les Marchés Particuliers.

On se rappelle que la loi abolissant les marchés particuliers au profit des marchés publics, après avoir été déclarée inconstitutionnelle par une cour de district, a été, sur appel, re-déclarée constitutionnelle par la Cour Suprême de l'Etat.

L'affaire maintenant est pendante devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

En attendant, tous les propriétaires de marchés particuliers sont arrêtés et forcés de fermer boutique. Jeudi après-midi, il n'y a pas en moins de quarante arrestations, et, hier matin, un M. P. Veterich a été arrêté aussi et conduit devant le juge McArthur pour répondre de la violation de cette loi de la pseudo-législature.

LA CONVENTION RADICALE.

Triomphe de Packard.

Hier matin, avant dix heures, les nègres, les mulâtres et les aventuriers blancs qui entouraient l'hôtel St-Louis, ont vu, à leur grande surprise un corps de miliciens, —à peu près soixante hommes,—avec l'illustre général Badger lui-même en tête de la colonne, déboucher par la rue Royale et prendre *militairement* possession de la maison d'Etat de création nouvelle. Les portes de la rue Royale ont été gardées et des policiers échelonnés sur l'escalier et dans les couloirs.

On devine le tour; c'est une répétition du coup d'Etat de Durell au Mechanics' Institute, la veille de la réunion de la Législature convoquée par Warmoth alors gouverneur.

Packard a profité de cet exemple. Jeudi soir, le *Boss* et le pseudo-Kellogg, effrayés de la scène plus qu'orageuse qui avait eu lieu dans la convention, se sont concertés avec les chefs de leur clique et ont adopté le petit plan suivant:

Pour accélérer l'inch, il était évident qu'il fallait exclure ses partisans de la Convention, le plus grand nombre possible du moins—or, le moyen le plus simple trouvé par Packard, a été de distribuer des cartes, signées par lui, à ceux des délégués qu'il voulait bien admettre, et de donner ordre à M. Badger et à sa brigade de ne laisser pénétrer que ceux-ci entièrement dans l'enceinte de la convention.

C'était bien conçu et ça été encore mieux joué. On comprend sans peine les grincements de dents des Pinchbackistes, réfugiés forcément dans l'ombre d'une façon aussi cavalière!

Mais que faire? Pouvaient-ils espérer mettre en déroute le bataillon sacré du radicalisme et entrer en triomphateurs à l'Hôtel St-Louis?

Pas si bêtes, ils ont qu'à se soumettre et c'est ce qu'ils ont fait.

Nous en sommes heureux, car la division du parti radical est maintenant une chose sauvée.

Pinch ne manquera pas de convoquer une convention à lui, en opposition à la clique des aventuriers blancs.

Après le petit coup d'Etat du *Boss*, il était clair qu'il ne pouvait manquer de triompher. Le rapport partiel du comité de vérification de pouvoirs a été adopté d'emblée, et la nomination de la majorité d'un président permanent de la convention a été abordée carrément et en toute confiance.

Deux candidats ont été désignés—Packard et Pinchback.

Le résultat était prévu d'avance: le premier a reçu 128 voix et le second 49, et le *Boss*, heureux et fier du succès de son complot, a relevé le malheureux David Young de ses pénibles fonctions et a pris possession du fauteuil, fort de l'appui d'une majorité de 78 voix.

Packard pour consacrer sa victoire a fait un très long discours, dans lequel il a fait la cour aux nègres, naturellement; puis il a parlé des—frandes des démocrates dans les élections de 1872, les a traités de charlatans et a déclaré qu'il était facile de les battre toujours, puisque les radicaux avaient une majorité de 25 mille voix dans l'Etat.

Quand il a eu terminé, on lui a fait une véritable ovation, qui a dû lui coûter pas moins de trois mille dollars, car on pense bien que les claqueurs étaient payés.

La convention s'est ajournée aujourd'hui à dix heures ce matin.

Une découverte.

Un reporter du *Bulletin* a découvert, hier matin, que le second étage de l'Hôtel St-Louis, devenu maison d'Etat, était occupé par des nègresses.

Un reporter de l'*Abeille* n'est assuré que le fait était positif. M. Kellogg a transformé la maison d'Etat en auberge de seconde classe pour les dames de couleur. C'est très bien de sa part; il se ratisage ainsi sur le loyer que l'Etat doit payer mensuellement au comité chargé de subvenir aux frais de la maison d'Etat.

Ce doit être une idée du financier Clinton!

Un incendie.

Vers minuit, avant-hier, le feu s'est déclaré dans la maison sise au No 134 de la rue St-André, au coin de la rue Moncelet, appartenant à M. Fraux Shubert et occupée par M. C. W. Johnson, son gendre.

La bâtisse a été consumée.

Elle était assurée pour $3,500 dans la Compagnie des Marchands, mais les meubles de M. Johnson, qui n'étaient pas assurés, ont été complètement détruits.

Les flammes ont gagné la maison voisine, appartenant également à M. Shubert et habitée par Mme Villers. Les pertes sont moins fortes par une assurance, mais nous ignorons dans quelle compagnie et pour quel montant.

Une autre maison en bois, occupée par Mme Stevens a été partiellement détruite. Elle n'était pas assurée.

Le feu n'a fait tant de progrès que parce que l'eau manquait totalement.

L'alarme a été donnée par la boîte portant le No 12.

Les Voleurs.

Des voleurs se sont glissés, avant hier soir, dans la résidence de M. Jules Martin, No 290 rue Prieur, entre Kerlerec et Columbus et, après avoir fouillé partout dans la maison, ils ont réussi à emporter les effets suivants:

Une robe en moire antique avec une bordure en dentelles, un schall noir en dentelles, une douzaine de serviettes, six draps, six douzaines de toile et un peigne en écaille.

On pense que les fripons se sont servis de chloroforme pour endormir leurs victimes.

TEMPERATURE.—7 août 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	84	29
12 M.	93	34
3 P. M.	97	37
6 P. M.	94	35

—Le conflit suscité à Metz et à Strasbourg au sujet de la langue dans laquelle devaient se donner les commandements au corps des pompiers, vient d'être arrangé ainsi: les commandements continueront à être donnés en français, mais les pompiers devront porter la nouvelle coiffure dite casquette américaine au lieu du képi français.

—Plus nous allons, plus nous voyons que les charlatans ont le diable au corps.

Il en est un qui, nouveau Cagliostro, se flatte d'avoir trouvé un moyen scientifique d'allonger la vie.

En s'adressant au baron de Rothschild, il lui a offert de prolonger son existence jusqu'à l'âge de cent vingt-sept ans.

Le tout se termine par une demande d'une bagatelle de 10,000 francs.

M. de Rothschild a répondu:

Monsieur,

Je reçois tous les jours les propositions les plus bizarres. Bien des gens s'intéressent à moi. Celui-ci promet de me tuer, si je ne lui envoie 100,000 francs. Cet autre me fera présent d'un zénième sens, si je viens à son aide. Un autre me propose de ressusciter, moyennant 100 millions, le royaume de Géronimo à mon profit. Entre tous ces correspondants, je ne fais aucune différence et je les prie tous de me laisser en repos.

Fas qui!

Le gouvernement français et ses employés.

Il a été fait grand bruit par quelques journaux, dont le patriotisme *a été surpris* et qui, dans de pareilles circonstances, se sont montrés plus espagnols que français, de rencontrages qu'aurait adressés, le cabinet de Madrid au cabinet de Versailles.

Voici, dit la *Patrie*, ramené à ses véritables proportions, l'incident diplomatique auquel il a été fait allusion:

"Il est connu que le gouvernement espagnol n'est plaint, mais en termes extrêmement courtois, à M. le duc Decazes, des facilités données par les autorités françaises à la contrebande de guerre carlistes.

"Le fonctionnaire espagnol dont les plaintes réitérées paraissent avoir motivé la dépêche dont nous parlons, serait le douanier d'Hendaye à Bayonne, qui depuis la défaite d'Estella et la mort de Concha surtout, a redoublé d'énergie dans la lutte que depuis deux ans il a engagée contre les activités des bandes carlistes et politiques des Basses-Pyrénées. Le consul d'Espagne à Bayonne serait pour un peu le préfet du département. C'est lui, assure-t-on qui, dernièrement, n'a pas craint de menacer, quelques douaniers indiscrets. Assurément, tout homme se soutient des grands faits militaires du jour doit savoir que ce système vaut mieux que ce système vaut mieux que ce système vaut mieux